



Formation pour les professionnels  
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

## DEVIS POUR LA FORMATION

---

# Pourquoi et comment développer l'adoption tardive des enfants pupilles de l'État ?

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.



La France est le pays qui a le système juridique et administratif d'adoption tardive le plus lent et le plus compliqué au monde. Cela explique en partie le faible nombre d'adoptions réalisées chaque année. L'adoption tardive concerne les enfants devenus pupilles de l'État, hors accouchement secret, suite au délaissement ou à la violence continue de leurs parents. La moyenne d'âge est de 7 à 8 ans et, chaque année, entre 200 et 240 enfants grands sont adoptés en France. Avec la création des Cese, au fil des ans, une augmentation sensible des admissions pupilles « d'enfants grands » a été constatée. En revanche, les différentes lois (notamment sur la protection de l'enfance en 2016 et 2022) n'ont eu aucun effet sur le nombre d'adoptions tardives réalisées chaque année. Fondée entre autres sur des références anglo-saxonnes et québécoises, la formation a pour but d'apporter les bases théoriques et pratiques pour maîtriser la mise en œuvre des projets d'adoption tardive dans ses différentes étapes.

**Animé par Nadine Muszynski, assistante de service social.**

**Stage**

SM26-42

**Tarif**

573,30 €

**Lieu**

Paris

**Dates**

11-12-13 mai 2026 (soit 21 h sur 3 jours)



## LUNDI 11 MAI 2026

---

Quand le placement ne suffit plus : les différentes formes de dysparentalités irréversibles. La notion de placement long à celle de projet de vie. L'adoption tardive une perspective à développer ..... 9 h 30 à 13 h

**Muszynski Nadine, conseillère socio-éducative, Diplômée en analyse systémique et thérapie familiale et DU de l'attachement - service départemental adoption et accès aux origines; pilote de projet mission pilotage et accompagnement des projets de vie, Pas-de-Calais.**

Un changement de statut qui doit correspondre au vécu de l'enfant afin de l'aider à mettre du sens dans ses événements de vie. Étude de situations ..... 14 h à 17 h 30  
**Muszynski Nadine**

## MARDI 12 MAI 2026

---

L'adoptabilité de l'enfant : un mode d'emploi à penser et à structurer. Étude de situations ..... 9 h 30 à 13 h

**Mahieu Sandrine, psychologue enfance au sein du Conseil départemental du Pas-de-Calais; psychologue clinicienne.**

**Muszynski Nadine**

Les principes fondamentaux du dispositif d'apparement, les différents choix possibles. Aller au rythme et selon les besoins de l'enfant. .... 14 h à 17 h 30  
**Mahieu Sandrine et Muszynski Nadine**

## MERCREDI 13 MAI 2026

---

L'adoptabilité institutionnelle : Evaluation et accompagnement des familles adoptantes 9 h 30 à 13 h  
**Muszynski Nadine**

L'adoption doit encore faire face à des « dogmes » qui ont la dent dure... L'adoption simple, la relation fratrie, l'adoption par la famille d'accueil, l'échec d'adoption. Réussites et échec en adoption tardive, les différents constats possibles ..... 14 h à 17 h 30  
**Muszynski Nadine**

